

# Le Maroc au sud du Sahara : une stratégie d'influence à l'épreuve des mutations géopolitiques

*Bakary Sambe\**

Le Maroc a développé, depuis l'indépendance, un sentiment d'encerclement qui détermine fortement sa politique stratégique et diplomatique. Entouré au nord par le puissant voisin espagnol avec lequel les relations sont difficiles, notamment en raison du différend sur les « enclaves » de Ceuta et Melilla, mais aussi à l'est par le voisin algérien qui soutient le Front Polisario, le Maroc voit sa relation avec l'Afrique subsaharienne comme un outil de « désenclavement » stratégique. Face à l'absence d'initiative de la Libye post-Kadhafi, pour le moment peu préoccupée par un destin africain, le Maroc, de tous temps conscient de ses contraintes géographiques, s'est naturellement tourné vers le sud du Sahara à l'heure où semble s'amorcer une nouvelle ère diplomatique. Cependant, au regard des mutations géopolitiques en cours, notamment du regain d'intérêt pour le continent noir, il devra composer avec l'arrivée de nouveaux acteurs concurrents sur la scène africaine.

Dès l'indépendance de certains États africains, dans les années 1960, et même lors de la lutte pour l'autodétermination des pays africains, le Maroc a cherché à jouer un rôle de premier plan sur la scène diplomatique de l'Afrique contemporaine. Participant activement au processus de construction de l'unité africaine, dans le cadre du groupe dit « de Casablanca », le souverain de l'époque, Mohammed V, avait lancé une politique d'ouverture en direction de l'Afrique. Cette tradition politique s'est perpé-

---

\* *Bakary Sambe est docteur en Sciences politiques, enseignant-chercheur à l'Unité de formation et de recherche « Civilisations, religions, art et culture » (UFR CRAC) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Il est l'auteur de l'ouvrage Islam et diplomatie : la politique africaine du Maroc (Washington, Phoenix Press International, 2011).*

tuée avec l'accession au trône d'Hassan II. Ainsi, dès les années 1970, un regain d'intensité des rapports maroco-africains était déjà visible, le Royaume chérifien intervenant de façon de plus en plus directe dans les affaires du continent. D'ailleurs, un certain interventionnisme du Maroc au sud du Sahara, dénoncé à l'époque, faillit occulter d'autres aspects non moins importants de sa coopération avec l'Afrique noire. Après l'envoi de troupes marocaines au Zaïre (l'actuelle République démocratique du Congo [RDC]) au secours de Mobutu durant la guerre du Shaba (1977), le Maroc fut longtemps considéré par une bonne partie de l'intelligentsia du continent comme un pays maghrébin importun venu se mêler des « affaires africaines ». Il n'empêche qu'au même moment, Rabat inaugurait avec l'Afrique subsaharienne une politique de coopération dans de nombreux domaines, de l'économie à la culture, concluant aussi des accords et conventions sur les plans politique et juridique.

Cependant, l'originalité de cette démarche diplomatique est que le Maroc, à la différence des autres pays du Maghreb, a toujours tenu à doter son engagement continental d'un soubassement idéologique et historique<sup>1</sup> ainsi que d'un contenu symbolique. Aussi, le présent chapitre vise à analyser la manière dont le Maroc a pu, en dépit de ses moyens financiers relativement limités, accéder au statut de pays influent au sud du Sahara, en s'appuyant sur des relais souvent informels mais surtout sur des ressources dites « symboliques » ou « religieuses ». Pour ce faire, nous nous pencherons sur la manière dont ce pays, animé d'un désir de puissance au sud du Sahara, navigue constamment entre symbolisme et réalisme dans le cadre d'une politique d'influence dont nous analyserons les méthodes, les instruments et surtout les ressources. Enfin, nous nous intéresserons aux derniers développements géopolitiques, notamment à l'arrivée de nouveaux acteurs concurrents qui semblent signer la fin de l'exclusivisme marocain quant à l'usage diplomatique des symboles religieux au sud du Sahara.

## UNE POLITIQUE D'INFLUENCE ENTRE SYMBOLISME ET RÉALISME

La politique africaine du Maroc, dont la visée idéologique est parfaitement claire, traduit également des préoccupations diplomatiques très réalistes. Très tôt, le Royaume chérifien a défini sa stratégie en fonction de

---

1. Cf. B. Sambe, *Islam et diplomatie : la politique africaine du Maroc*, Washington, Phoenix Press International, 2011.

ses intérêts politiques. Ses revendications territoriales sur la Mauritanie et surtout le Sahara occidental lui ont imposé une logique de coopération avec des États africains dits « progressistes » dès son accession à l'indépendance. Bien qu'il existât une volonté politique de développer la coopération en direction de l'Afrique subsaharienne, l'intérêt national immédiat du Maroc, à savoir l'aboutissement de ses revendications territoriales, avait fini par l'emporter sur les « doctrines » politico-idéologiques. Ces dernières avaient peu à peu cédé la place à une logique pragmatique qui conduisit le Maroc à nouer des relations avec les États anglophones dits « révolutionnaires » – réunis au sein du groupe de Casablanca – lors des convulsions politiques et querelles idéologiques qui précédèrent la naissance de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963. Mais à la suite de la dissolution de l'« alliance révolutionnaire » que constituait le groupe de Casablanca, le royaume chérifien se tourna progressivement vers d'autres États dits « modérés » comme le Sénégal de Léopold Sédar Senghor ou encore la Côte d'Ivoire d'Houphouët Boigny.

L'avènement au trône d'Hassan II en 1961 marque une rupture historique sur les plans de la politique intérieure *et* de la stratégie diplomatique, surtout en direction de l'Afrique subsaharienne. C'est à cette époque que le Maroc va inaugurer une politique de coopération officielle grâce à des accords bilatéraux dans de nombreux domaines, de l'éducation aux transports en passant par l'environnement. Ainsi, en 1960, il conclut par exemple avec la Guinée un accord dit de paiement suivi d'autres accords commerciaux et économiques dès février 1961. De tels accords se généraliseront progressivement, s'étendant à d'autres pays tels que le Mali, le Gabon, la Centrafrique, la Guinée équatoriale, etc. Cette période d'entente « idyllique » fut cependant troublée de temps à autre par la question de l'indépendance de la Mauritanie, principale pomme de discorde entre les États africains « réformistes » et les autorités marocaines, mais ces désaccords ont toujours fini par être surmontés. Ainsi, même la brouille avec la Guinée de Sékou Touré céda rapidement la place à une relation d'amitié et de coopération à partir de janvier 1979, date de la visite historique du président guinéen de l'époque au Maroc. Rabat entretenait une relation « privilégiée » avec un certain nombre de pays africains subsahariens, en particulier le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Gabon et la Guinée. La coopération entre le Maroc et ces pays avait la particularité d'emprunter parallèlement la voie multilatérale et la voie bilatérale ; cette spécificité tient au fait qu'à cette époque Rabat n'était guère favorable aux instances africaines et onusiennes en raison des nombreux désaccords engendrés par ses revendications territoriales.

Mais à partir de 1964, le Royaume déploya une véritable dynamique de densification de ses rapports avec ses voisins subsahariens. Les années

qui suivirent furent marquées par la conclusion de conventions de diverses natures, notamment avec Dakar où séjourna Hassan II en mars 1964. On y décelait déjà le souci de Rabat de faire du Sénégal le point d'appui de son entreprise de désenclavement diplomatique<sup>2</sup>. Notons d'ailleurs que les deux accords conclus avec le Sénégal (sur le commerce et la culture) avaient surtout pour objectif de permettre au Maroc de renouer discrètement avec l'Afrique subsaharienne. Le 9<sup>e</sup> sommet de l'OUA, organisé à Rabat en 1979, fut le point d'orgue de cette période du renouement et offrit au Maroc une précieuse opportunité de nouer une durable amitié avec le Gabon d'Omar Bongo, dont on apprendra par la suite qu'il entretenait des liens personnels étroits avec Hassan II. Avant même ce sommet, deux rencontres avaient eu lieu entre Hassan II et Mobutu Sese Seko, en 1968 et 1972. Cette politique de multiplication des partenaires occupa l'agenda diplomatique du Maroc approximativement de 1985 à 1994, une période durant laquelle flexibilité, réalisme et surtout pragmatisme caractérisèrent la politique diplomatique de Rabat, qui se montra intraitable sur certains points, en particulier sur le Sahara occidental. Sur cette question précise, le Maroc cessa progressivement de se focaliser sur les pays qui ne partageaient pas ses positions intransigeantes et parvint à surmonter la période charnière des années 1983-1984, qui faillit entraîner son isolement diplomatique sur tout le continent. Mettant à profit l'appui inconditionnel du Sénégal, Rabat parvint à obtenir l'adhésion du Gabon, du Cameroun et de la Guinée à la résolution qui conduisit le Maroc à se retirer de l'OUA en 1984. Lors du sommet d'Addis Abeba de janvier 1983, qui préconisa l'ouverture de négociations directes avec le Polisario, Hassan II prit conscience qu'une radicalisation de sa position à l'égard des instances africaines allait accentuer l'isolement du Maroc sur la scène diplomatique continentale. Réaliste, il parlait d'un « stupide malentendu<sup>3</sup> » à dépasser de toute urgence. Force est en effet de reconnaître que le positionnement diplomatique des uns et des autres sur la question sahraouie est l'élément déterminant sur lequel s'appuie le Maroc pour distinguer ses « amis » de ses « ennemis », même ponctuels. On se rappelle les profondes divergences ayant opposé Abdou Diouf et Hassan II en 1986 lorsque le Sénégal vota en

---

2. Sur ce point, cf. « Le Roi du Maroc à Dakar, 24-27 mars 1964 », *Maghreb*, n° 3, mai-juin 1964, p. 6-8, ainsi que la déclaration d'Hassan II devant le Parlement sénégalais en mars 1964 ; cf. également « Le rapprochement se précise entre le Maroc et la Mauritanie », *Le Monde*, 13-14 septembre 1964, p. 16.

3. Cf. la conférence de presse donnée par Hassan II le 8 mars 1985, publiée dans *Discours et Interviews*, ministère de l'Information, 1985-1986, p. 33.

faveur de la résolution de l'ONU, qualifiée par Rabat de proalgérienne et que les délégations sénégalaises firent tout pour faire aboutir<sup>4</sup>. La réconciliation ne sera effective que lors du Comité interministériel sénégalomaroquin des 7 et 8 avril 1987, et sera immédiatement suivie d'une visite officielle du président A. Diouf à Rabat. Les exemples témoignant de la place centrale de la question sahraouie dans les relations entretenues par le Maroc avec les pays africains sont nombreux. On peut notamment citer la brouille survenue entre le président du Tchad François Tombalbaye et Hassan II après que le premier eut reconnu la République arabe sahraouie démocratique (RASD). D'ailleurs, le Maroc répliqua par la création de l'éphémère Union arabo-africaine conclue avec Tripoli, le 13 août 1984. Enfin, la fermeture de l'ambassade du Maroc à Lagos, après la reconnaissance de la RASD par le pouvoir nigérian le 11 novembre 1984, fut un autre événement majeur de cette période. Les divergences seront quelque peu aplanies suite à la participation du ministre marocain des Affaires étrangères aux festivités organisées à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle capitale du Nigeria, Abuja, en juin 1991.

Ainsi, pour le royaume chérifien, il était beaucoup plus simple de développer des relations bilatérales avec les pays dont il se sentait plus proche que de se lancer dans une entreprise diplomatique à l'échelle du continent. Mais son ambition de devenir une puissance diplomatique continentale ne s'est jamais démentie.

#### DÉSIR DE PUISSANCE AU SUD DU SAHARA : LES STRATÉGIES ALTERNATIVES DE RABAT

La stratégie marocaine a toujours témoigné d'une volonté de puissance que le Royaume n'a visiblement pas les moyens de mettre en œuvre au regard des données géopolitiques objectives. Aussi, ne pouvant concurrencer ni les puissances occidentales pourvoyeuses d'aides au développement au Sud, ni les monarchies pétrolières caractérisées jusqu'ici par une absence notoire de vision africaine, le Maroc a été amené à adopter différentes stratégies fondées sur des actions d'influence et aussi sur le *soft power*. Mais il sait également mettre à profit les liens personnels ou infor-

---

4. Le point culminant de cette crise diplomatique entre Dakar et Rabat fut le rappel de l'ambassadeur marocain à Dakar, auquel il ne fut finalement pas donné suite.

mels liant ses souverains aux autres dirigeants africains, ou utiliser des relais non institutionnels. Ainsi, lorsque ses efforts à l'adresse de pays considérés comme « amis » ne produisent pas les effets escomptés, la diplomatie marocaine se tourne souvent vers des groupes d'influence qui peuvent être confrériques (Tidjaniya), associatifs (Cercle Sénégal-Maroc pour l'amitié et la fraternité) ou corporatistes (groupements d'industriels).

### **Entre bilatéralisme sélectif et prééminence des relations personnelles**

La logique du bilatéralisme sélectif a orienté le Maroc vers des pays avec lesquels il entretient des liens de longue date, et où la dimension historico-religieuse demeure l'élément fondamental et déterminant dans le choix des partenaires stratégiques. En ce qui concerne le facteur idéologique qui rapproche le Maroc de ses pairs africains, les spécialistes marocains se réfèrent à la religion musulmane, qui revient constamment au cœur des rapports entre le Royaume et les pays dits « de l'axe privilégié », comme le Mali et plus particulièrement le Sénégal.

Le chercheur marocain Abdelaziz Barre évoque la prééminence des « liens personnels » dans les relations entre le Maroc et ses partenaires africains<sup>5</sup>. L'importance des ressources symboliques dont dispose le Maroc au regard de son rôle historique au sud du Sahara a facilité l'établissement de liens entre les différents souverains marocains et les dirigeants d'Afrique noire. Ces ressources symboliques étant généralement liées à la religion musulmane, le Maroc s'appuiera très souvent sur la composition confessionnelle des pays et surtout sur le poids sociopolitique de l'islam dans ces mêmes pays pour choisir ses partenaires privilégiés dans le cadre du bilatéralisme sélectif. Il est vrai que certains pays comme le Zaïre (l'actuelle RDC) et le Gabon occuperont une place de premier choix dans ce dispositif. Mais d'après certains diplomates très au fait de la politique africaine du Maroc, cette proximité s'explique surtout par la qualité des rapports person-

---

5. A. Barre, « La politique marocaine de coopération en Afrique. Essai de bilan », in A. Saaf (dir.), *Le Maroc et l'Afrique après l'indépendance : actes de la journée d'étude organisée par l'Institut des études africaines et le Département de droit public de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l'Université Mohammed V, Agdal, Rabat, le 26 novembre 1994*, Rabat, Institut d'études africaines, série « Colloques et Séminaires », 1996, p. 33. Cf. également la contribution de A. Barre dans le présent ouvrage.

nels entre Hassan II d'un côté et Mobutu Sese Seko et Omar Bongo – converti à l'islam – de l'autre. De plus, nombre d'anciens chefs d'État africains séjournent au Maroc pour leurs vacances ou pour se faire soigner, surtout lorsque leurs rapports avec l'Europe ne sont pas au beau fixe. Par exemple, Mobutu est enterré à Rabat et une bonne partie de sa famille y réside, notamment son fils qui est actif entre autres dans l'industrie de la brasserie.

Cette prééminence des relations personnelles s'accompagne d'une stratégie diplomatique fondée sur les symboles religieux. Par exemple, cet aspect est plus marqué dans le cadre des relations privilégiées que le Maroc entretient par exemple avec le Sénégal. En effet, le Sénégal, à la différence de nombre de pays subsahariens, a la particularité de présenter plusieurs « atouts ». Plus que les autres, il a été pendant plusieurs siècles au contact du royaume chérifien. Rappelons que, encore récemment, la ville de Saint-Louis au Sénégal<sup>6</sup> était considérée, dans l'inconscient collectif, comme la limite méridionale historique ou légendaire du « grand Maroc » tel que l'avaient conçu ses souverains successifs. La même vision est aussi développée dans les cercles nationalistes marocains. Ainsi, dans les discours comme dans les perceptions, l'islamisation du Sénégal dans laquelle le Maroc a joué un rôle moteur, et l'expansion de la Tidjaniya, confrérie soufie dont le fondateur est enterré à Fès, sont autant d'arguments historiques en faveur d'un rapprochement naturel entre les deux pays. D'ailleurs, ces acquis sont les principales ressources symboliques de la diplomatie marocaine au Sénégal et en Afrique de l'Ouest. Chaque fois qu'il est question de l'exemplarité, si souvent mise en avant, de la coopération maroco-sénégalaise, ces éléments sont convoqués pour conforter l'imaginaire populaire, lui aussi caractérisé par un large soutien à toutes les initiatives bilatérales. Toutefois, le Maroc s'est toujours donné les moyens de mettre en œuvre sa politique africaine, *via* un dispositif fonctionnel et modulable au gré des évolutions et situations.

### **Les instruments au service de la stratégie d'influence du Maroc en Afrique subsaharienne**

Afin de conserver sa position et de maintenir sa présence en Afrique subsaharienne, le Maroc a mis en place un ensemble de dispositifs en complément

---

6. Cette représentation pourrait induire une non-reconnaissance historique de la Mauritanie, qui a toujours été considérée comme un prolongement du « Sahara marocain ».

de son action diplomatique classique. Cette stratégie d'influence obéit à deux principes fondamentaux : d'une part, elle s'appuie sur des structures permanentes et des programmes globaux de coopération à long terme ; d'autre part, elle se focalise sur les pays considérés comme des partenaires stratégiques sur le continent, comme par exemple le Sénégal. Aussi cette stratégie d'influence doit-elle en permanence s'adapter aux mutations et rebondissements qui caractérisent le contexte international en constante évolution.

*L'Agence marocaine de coopération internationale :  
un outil d'influence durable*

L'Agence marocaine de coopération internationale (AMCI) conçoit et met en œuvre des programmes spécifiques de coopération en direction de l'Afrique subsaharienne. Créée en 1986, elle oriente exclusivement son action vers cette partie du continent. Son fonctionnement est comparable à celui de l'Agence française de développement (AFD), mais elle dispose de moyens beaucoup plus limités. D'après ses statuts, l'AMCI est chargée de « développer » et de « dynamiser » la coopération entre le Maroc et les « pays amis »<sup>7</sup>. Une ambition de taille sachant que le Maroc est lui-même demandeur d'aides internationales et qu'il compte, dans bien des secteurs, sur la coopération des pays du Nord tout en leur faisant concurrence. Parmi les premiers bénéficiaires de cette coopération marocaine, citons le Sénégal, la Guinée, le Niger, le Mali, la RDC mais aussi les îles Comores.

*Focus sur un partenaire stratégique :  
le Comité ministériel inter-États maroco-sénégalais*

Le Comité ministériel inter-États maroco-sénégalais voit le jour dans le sillage du Traité d'amitié et de solidarité du 15 septembre 1966. Doté d'un secrétariat permanent, il se réunit, alternativement, à Dakar et à Rabat. Ainsi, les différents accords liant les deux pays dans divers domaines sont étudiés et appliqués, de manière adéquate, par les départements ministériels concernés. Par exemple, c'est dans le cadre de ce Comité interministériel que sont attribuées les bourses d'études mises à disposition par le Maroc et le Sénégal, chacun des deux États accueillant des étudiants originaires du pays partenaire.

De tous les partenaires subsahariens du Royaume, seul le Sénégal pratique la réciprocité en accueillant des étudiants marocains et en leur accordant des bourses, notamment en médecine, en pharmacie et dans dif-

---

7. Article 2 des statuts de l'AMCI.



férentes disciplines de l'enseignement technique. Les étudiants marocains qui ne peuvent intégrer les facultés de médecine et de pharmacie françaises se tournent même désormais en priorité vers l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Lors des différentes sessions du Comité, des groupes de travail examinent l'état de la coopération bilatérale et élaborent des programmes à court terme. Ces derniers font l'objet de nouveaux protocoles de coopération, définis après chaque session. Ainsi, un ensemble d'instruments juridiques régissent la coopération formelle entre les deux pays. Ces instruments touchent tous les domaines d'activités : l'économie, le social mais aussi la culture et la science. Sur le plan commercial, un accord datant du 13 février 1963 régleme les échanges entre les deux pays, sur la base de l'octroi réciproque d'autorisations d'importation et d'exportation. Toutefois, l'acte le plus significatif dans l'histoire des relations bilatérales entre le Maroc et le Sénégal fut la signature, le 27 mars 1964, de la Convention d'établissement, toujours en vigueur aujourd'hui. Celle-ci dispose précisément, à son article premier, que « [...] les nationaux de chacune des parties pourront accéder aux emplois publics dans l'autre État dans les conditions déterminées par la législation de cet État ». Le Maroc est ainsi le seul État au monde où un ressortissant étranger – un Sénégalais en l'occurrence – peut, en théorie, accéder à un emploi réservé aux nationaux, et *vice versa*. D'ailleurs, le Sénégal s'est longtemps fait représenter par un ressortissant marocain auprès de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (Food and Agriculture Organisation [FAO]). De même, une convention datant du 7 novembre 1969 et portant sur la pêche en mer permet aux pêcheurs de chacun des deux États d'utiliser les infrastructures de l'autre. La coopération dans le domaine sanitaire est aussi régie par un protocole signé le 8 avril 1987. D'autres secteurs comme le tourisme, le sport, les échanges judiciaires, la formation, l'éducation, l'échange de coopérants et le transport aérien disposent également de fondements juridiques et font régulièrement l'objet de protocoles et d'accords. Selon un diplomate sénégalais accrédité à Rabat dans les années 2000, « un Sénégalais, au Maroc, a les mêmes droits et devoirs que ses hôtes marocains sauf qu'il n'est pas sujet de Sa Majesté ». Un commentaire révélateur de l'état d'esprit et du cadre juridique qui caractérisent cette coopération bilatérale unique en Afrique, qui a toujours été « au beau fixe ».

## LES RESSOURCES SYMBOLIQUES D'UNE DIPLOMATIE D'INFLUENCE

L'exemple du Sénégal est assez représentatif de la manière dont Rabat s'appuie sur le facteur religieux et la dimension symbolique de ses relations avec certains États pour accentuer son influence en Afrique subsaharienne<sup>8</sup>. Les simples citoyens, quant à eux, ont une tout autre façon de concevoir les relations sénégal-marocaines, loin de celle des politiques ou des diplomates. Leur perception est fortement nourrie d'imaginaire et dominée par la dimension spirituelle, qui l'emporte sur toutes les autres voire les efface. L'intégralité des dispositions juridiques, accords et conventions cités plus haut date du régime socialiste<sup>9</sup> qui a gouverné le Sénégal depuis son indépendance, en 1960, jusqu'en mars 2000. Aucun de ces accords n'a été remis en question par le nouveau pouvoir depuis l'arrivée d'Abdoulaye Wade à la tête du Sénégal en mars 2000, fait rarissime en Afrique, où la personnalisation à l'extrême du pouvoir politique est une constante qui défie la pérennité des institutions. Le Premier ministre marocain Abdelilah Benkirane a été reçu par Macky Sall dans les deux semaines qui ont suivi l'élection de ce dernier à la tête du Sénégal (25 mars 2012). Ainsi, l'aspect le plus frappant des rapports sénégal-marocains est cette continuité historique, largement soutenue par d'inépuisables ressources symboliques et un imaginaire majoritairement favorable. Les autorités successives dans les deux pays semblent en effet obéir à un code de conduite commun visant à garantir la durabilité d'une coopération « sacralisée », malgré les vicissitudes du contexte international. Le quotidien gouvernemental sénégalais *Le Soleil* a relaté cet état de fait dans son numéro consacré aux préparatifs de la visite de Mohammed VI au Sénégal<sup>10</sup>, fin juin 2004. Cette perception est constamment corroborée par la réalité politique et l'actualité. Il semblerait que les relations politiques ou économiques entre les deux pays aient besoin de faire appel à cet imaginaire ancré dans le spirituel, le religieux ou au mythe qui s'en dégage. Les acteurs « ordinaires » que sont les populations ont un accès limité aux dispositions juridiques et aux mécanismes de la coopération institutionnalisée. Cependant, ils développent, en parallèle des relations bilatérales institutionnelles, leurs propres activités et manifestations qui renforcent les différents aspects et orientations diplomatiques,

---

8. Pour approfondir cet aspect, cf. B. Sambe, « Tidjaniya : usages diplomatiques d'une confrérie soufie », *Politique étrangère*, vol. 75, n° 4, 2010, p. 843-854.

9. Abdoulaye Wade succéda à Abdou Diouf à l'issue du second tour des élections présidentielles, le 19 mars 2000.

10. *Le Soleil*, 28 juin 2004.

notamment les manifestations confrériques communes largement relayées et appuyées par les États.

Les commémorations religieuses et confrériques ainsi que les visites officielles sont autant d'opportunités qui donnent plus de visibilité à la politique de coopération, dont les axes se trouvent ainsi auréolés d'une légitimité spirituelle. C'est ce dernier aspect qui, indiscutablement, semble être le garant de la continuité et du maintien du niveau de la coopération, quels que soient les acteurs politiques institutionnels en place dans chacun des deux pays. Finalement, les acteurs officiels s'approprient l'idée que se font la plupart des Sénégalais des rapports de leur pays avec le Maroc, qu'ils croient – peut-être à raison ! – indéfectiblement liés à la confrérie Tidjaniya. La plupart des Sénégalais sont même convaincus que le roi du Maroc est un adepte de cette dernière, alors que notre travail de terrain montre que cette confrérie est plutôt méconnue dans le pays, même à Fès où se trouve le mausolée de son fondateur, lieu de pèlerinage annuel de milliers de Sénégalais. Tous les ministres marocains des Affaires islamiques, d'Abdelkébir Alaoui M'Daghri à Ahmed Toufiq, entretiennent une certaine proximité avec la communauté tidjane du Sénégal par le biais d'un travail intensif de relations publiques voire d'influence depuis l'ambassade du Maroc à Dakar, assidûment fréquentée par tous les marabouts de la Tidjaniya. Cette conception des rapports sénégal-marocains n'a jamais été démentie dans les faits. Les rapports entre le Sénégal et le Maroc marient harmonieusement religion et diplomatie. Rappelons qu'au Maroc le ministre des Affaires islamiques se positionne, sur un plan protocolaire, juste après celui des Affaires étrangères, tant leurs rôles sont complémentaires dans le cadre des rapports entre Rabat et l'Afrique subsaharienne, surtout les pays à majorité musulmane.

Les différents acteurs de ces relations contournent fréquemment les circuits diplomatiques classiques et instaurent un mode de connexion relevant davantage de la sphère privée. Dans le cas des rapports entre le Sénégal et le Maroc, l'efficacité diplomatique de l'élément religieux est telle que même les politiques expérimentent ce procédé de contournement, qui était habituellement le fait des acteurs non institutionnels. Par exemple, en 1999, à la suite du décès d'Hassan II, l'État sénégalais fit présenter ses condoléances au nouveau souverain par une délégation de marabouts sous la conduite du porte-parole du Khalife général des Tidjanes, Serigne Abdou Aziz Sy. Quelques années plus tôt, en 1985, lors du grand colloque de la Tidjaniya organisé à Fès et financé par le Maroc, une motion sur la « marocanité du Sahara » avait été signée par l'ensemble des khalifes et de nombreux marabouts de la confrérie issus de plusieurs pays ouest-africains (du Sénégal et du Mali en particulier). Le pouvoir marocain semble avoir bien compris l'enjeu que représente la Tidjaniya ainsi que l'efficacité de

ses réseaux. En témoignent ses tentatives d'établir une forme de communication directe avec la confrérie, ses adeptes et ses dirigeants. Le Royaume envoie chaque année son ministre des Habous délivrer le message du « Commandeur des Croyants » aux communautés tidjanes lors des journées culturelles annuellement organisées dans la capitale sénégalaise. L'ambassade du Maroc à Dakar dispose de contacts au sein des différentes Zawiyas et interagit directement avec les responsables confrériques de la Tidjaniya, qui sont constamment consultés.

Les conceptions classiques et néoclassiques des relations internationales privilégient le cadre institutionnel au détriment des autres acteurs, pourtant non moins importants dans le dispositif interactionnel que constitue le champ des rapports arabo-africains. On peut aisément parler d'une interdépendance entre ces deux pôles ou d'une reconnaissance mutuelle entre ces deux catégories d'acteurs, qui, loin d'être rivaux, sont bien souvent complémentaires.

En décembre 2007, un incident a temporairement assombri les relations entre le Sénégal et le Maroc, Rabat ayant décidé de rappeler son ambassadeur en poste à Dakar à la suite d'une déclaration « mal accueillie » d'un membre de l'opposition au régime de A. Wade, Jacques Baudin, secrétaire national chargé des Relations extérieures du Parti socialiste du Sénégal et ancien ministre des Affaires étrangères sous A. Diouf. Ces propos, tenus à l'occasion du « congrès organisé par les adversaires du Maroc dans la localité marocaine de Tifariti », furent jugés « franchement inamicaux et incompréhensibles » par la diplomatie marocaine. Celle-ci déplora également que des responsables sénégalais se montrent hostiles envers Rabat pour la deuxième fois consécutive, le premier secrétaire du Parti socialiste sénégalais, Ousmane Tanor Dieng, s'étant déjà illustré quelques mois plus tôt à l'occasion d'une visite à Tindouf sur l'invitation du Front Polisario.

Ce fut la confrérie Tidjaniya, à travers ses plus hautes autorités et une manifestation massive de ses adeptes devant la Maison du Parti socialiste, qui vola au secours des relations bilatérales en dénonçant de tels propos et en appelant les autorités des deux pays à renouer le dialogue.

#### LA POLITIQUE AFRICAINE DU MAROC À L'ÉPREUVE DES MUTATIONS GÉOPOLITIQUES : L'USURE DE L'INFLUENCE ?

Le Maroc a toujours cherché à développer son influence au sud du Sahara en s'appuyant sur d'importantes ressources symboliques, à travers l'islam et la confrérie Tidjaniya. Cette stratégie repose aussi, nous l'avons vu, sur une vieille tradition politique d'ouverture diplomatique vers le sud

du Sahara, considéré, au sein de l'élite politique marocaine, comme un prolongement naturel et historique du Royaume. Mais l'arrivée en force d'autres acteurs sur le continent africain impose désormais à Rabat de revoir sa stratégie : l'exclusivité dont le Maroc jouissait dans l'usage des ressources symboliques et leur réinvestissement sur le plan diplomatique ne peut perdurer. Rabat devra composer avec l'émergence de nouvelles puissances sur la scène diplomatique africaine telles que son traditionnel concurrent, l'Algérie, mais aussi l'Iran et, depuis peu, la Turquie.

### **Le concurrent algérien et la « Tidjaniya anglophone »**

Déjà défié par l'Algérie sur le terrain des symboles, le Maroc semble saisir l'enjeu de ce qui ressemble fort à une fin d'exclusivité. Rappelons qu'Alger a usé de l'influence de la confrérie tidjane à plusieurs reprises, lorsqu'il lui a fallu trouver des soutiens au sud du Sahara dans le cadre de sa principale discorde avec Rabat : la question sahraouie. Tout comme le Maroc s'appuie sur les pays qu'il considère comme des alliés inconditionnels tels que le Sénégal, l'Algérie utilise la diversité des obédiences de la Tidjaniya pour opposer les mêmes arguments à son rival. Dans ce cadre précis, les autorités algériennes savent jouer de la concurrence entre les lieux de mémoire et de pèlerinage des communautés tidjanes d'Afrique subsaharienne.

En Afrique anglophone, les adeptes de la Tidjaniya sont surtout issus des communautés affiliées à la branche des Niass du Sénégal et non à celle de Tivaouane. Cette dernière est plus influente au Sénégal, tandis que les Niassènes<sup>11</sup> ont un rayonnement continental voire international ; ils sont très présents au sein de la diaspora, et notamment aux États-Unis.

---

11. La branche des Niassènes s'identifie à El Hadji Abdoulaye Niass, né à Bély (Djoloff, Centre-Nord) en 1845. Elle est divisée en deux familles autour de deux des fils de ce dernier, Khalifa Niass et Cheikh Ibrahima Niass dit Baye (1900-1975), qui a fondé Médina Baye à Kaolack (dans le bassin arachidier du Sénégal à 190 km de Dakar), lieu de pèlerinage de millions de Tidjanes originaires du Sénégal mais surtout des pays anglophones de l'Afrique de l'Ouest et de la diaspora. Sur le plan spirituel, les Niassènes ajoutent à la pratique des rituels confrériques « classiques » une certaine forme d'expérimentation. Cette branche se différencie de celle de Tivaouane (à 92 km de Dakar), qui se réclame d'El Hadji Malick Sy (1855-1922), continuateur de l'œuvre d'El Hadji Omar Tall en pays wolof. Les Tidjanes de Tivaouane (Centre-Est) sont nombreux au Sénégal et y ont une plus grande influence politique. On estime que les adeptes de la Tidjaniya représentent 55 % de la population musulmane du pays.

L'Algérie sait mobiliser ces réseaux confrériques, qui confortent d'ailleurs l'axe Alger-Lagos-Pretoria, le Nigeria et l'Afrique du Sud partageant les positions de l'Algérie sur le Sahara occidental. La confrérie de Tivaouane ménage le Maroc lorsqu'il fait pression sur le Sénégal pour le dissuader d'accepter l'assistance de l'Algérie pour la construction de zawiyas (édifices religieux musulmans abritant les activités confrériques telles que les séances d'invocation et autres chants religieux) et d'écoles, tandis que les Niass de Kaolack essaient d'accorder autant d'intérêt à l'héritage marocain de la confrérie qu'à ses racines algériennes. L'une des grandes écoles coraniques affiliées à la branche des Niass à Dakar a été construite avec l'aide de Chadli Benjedid ; elle accueille plus d'une centaine de disciples de la Tidjaniya, originaires essentiellement du Nigeria, du Ghana mais aussi du Niger. Depuis quelques années, Alger s'emploie également à raviver le pèlerinage d'Aïn Mâdî (lieu de naissance du fondateur de la Tidjaniya) dans la région de l'Aghouat. Si le pèlerinage de Fès demeure sans conteste le plus célèbre et le plus prisé, les pèlerinages d'adeptes de la Tidjaniya redeviennent courants en Algérie et sont de plus en plus encadrés par les autorités (accueil officiel, escorte et discours). Depuis l'arrivée au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika en 1999 et le regain d'intérêt pour le soufisme en tant qu'antidote contre l'islamisme radical, Alger poursuit l'élargissement de son « propre » réseau tidjane, jusque dans la diaspora ouest-africaine de France (présente à Marseille et à Lyon), au grand dam de son voisin marocain, obligé de partager ses ressources symboliques. Une nette rivalité oppose les zawiyas de Fès – qui abrite « le mausolée » du fondateur de la confrérie –, au Maroc, et celles d'Aïn Mâdî – « le berceau » de l'héritage spirituel du cheikh –, en Algérie. Ainsi, à la suite de l'annonce de la visite du roi Mohammed VI au Sénégal, programmée pour fin juin 2004, certaines hautes autorités algériennes auraient voulu, semble-t-il, réaffirmer la place de l'Algérie auprès des communautés tidjanes locales. Les récents engagements d'Alger en faveur des Tidjanes du Sénégal, comme en témoigne la construction de mosquées ou de zawiyas, auraient agacé certains milieux politiques et/ou religieux au Maroc. Il est vrai qu'après l'effervescence islamiste des dernières décennies en Algérie, les autorités semblent redonner de l'importance au soufisme et aux confréries, jadis farouchement combattus et dénigrés par les nationalistes du Front de libération nationale (FLN). Le puissant relais que constitue, au sud du Sahara, la Tidjaniya, et dont les deux pays rivaux sont pleinement conscients, replace cette dernière au cœur des préoccupations politiques et diplomatiques. Mais jusqu'ici, le Maroc, par le biais de ses réseaux confrériques, semble avoir remporté la bataille de la communication auprès des populations subsahariennes. Cependant, les dizaines de millions de Tidjanes du Nigeria (30 millions environ d'après un cheikh de la confrérie) pourraient

être un enjeu pour l'avenir. En effet, le Nigeria a reconnu la RASD le 11 novembre 1984. Nombre d'habitues des couloirs de l'Union africaine (UA) à Addis Abeba témoignent de l'influence qu'y exercent les services algériens, notamment depuis que le Maroc a quitté l'organisation panafricaine (du temps où elle portait encore le nom d'Organisation de l'unité africaine [OUA]) à la suite de la reconnaissance du Polisario. La branche des Niass a une grande influence au Nigeria. L'emblématique émir de Kano, Alhadji Dr Ado Bayero dan Abdallah Bayero, parmi d'autres hautes autorités comme l'actuel vice-président de l'Assemblée nationale, est un disciple de Cheikh Ibrahima Niass de Kaolack. Son arrivée à Kaolack, à l'occasion de son pèlerinage annuel, est l'un des plus importants événements « diplomatiques » de la Zawiya des Niass.

### **Des Turcs dans le patio diplomatique de Rabat**

Le Maroc, qui s'est longtemps appuyé sur la sympathie des disciples de la Tidjaniya, ces derniers le considérant comme une « terre de ressourcement spirituel », doit désormais faire face à une concurrence de taille : celle des confréries et sociétés turques. Celles-ci, au-delà des ressources symboliques et religieuses qu'elles utilisent, incarnent un modèle de réussite sociale et économique qui fascine.

Deux structures se sont désormais imposées comme des relais de la diplomatie turque au Sénégal, réalisant une percée plus remarquable au sein de l'intelligentsia et des acteurs économiques majeurs : la confrérie Gülen et Atlantique Turquie Sénégal Association (ATSA).

Le théologien turc Fethullah Gülen, classé par la revue *Foreign Policy*<sup>12</sup> parmi les vingt intellectuels les plus influents du monde, s'intéresse de plus en plus à l'Afrique. Son mouvement dispose d'une grande capacité de mobilisation et de déploiement à l'étranger. Réunis au sein d'une confédération de différentes associations d'hommes d'affaires qui comptent plus de 15 000 membres, des adeptes se regroupent autour de projets de grande envergure. Les membres sont mobilisés pour apporter un soutien conséquent au projet éducatif du mouvement. Cette mobilisation se traduit par

---

12. Cf. « The World's Top 20 Public Intellectuals », *Foreign Policy*, 16 juin 2008, disponible sur : [www.foreignpolicy.com/articles/2008/06/16/the\\_world\\_s\\_top\\_20\\_public\\_intellectuals](http://www.foreignpolicy.com/articles/2008/06/16/the_world_s_top_20_public_intellectuals).

des parrainages d'étudiants ou de constructions ou par une participation au financement d'infrastructures scolaires, universitaires à travers la Turquie et le monde. Les écoles Yavuz Selim, bien connues des Sénégalais, sont des émanations du mouvement Gülen ; il en existe 10 000 à travers le monde, qui se répartissent, sous différentes appellations, entre le Kazakhstan, l'Afrique du Sud, l'Indonésie, mais aussi les États-Unis (qui en accueillent 120) et l'Europe occidentale (qui en compte plusieurs dizaines).

Récemment, en août 2012, le mouvement Gülen a lancé une vaste opération de communication à destination des principaux leaders d'opinion sénégalais (politiques, religieux, grands noms de la presse et du monde artistique). Cette opération s'apparente quelque peu aux programmes américains tels que l'*International Visitors Leadership Program* (IVLP), excepté que Gülen, fortement appuyée par ATSA, y ajoute une dimension symbolique et religieuse. Obéissant à la même méthode que celle mise en œuvre par le Maroc, cette entreprise de séduction repose sur la valorisation du patrimoine religieux turc et l'instauration d'une relation symbolique susceptible de faciliter par la suite le travail d'influence.

La délégation sénégalaise invitée par Gülen, composée de membres des différentes confréries, de représentants des mouvements réformistes amis ainsi que de grands journalistes et patrons de presse, s'est ainsi vu offrir une visite des différents sites célèbres du patrimoine religieux et historique de la Turquie : les « hôtes de marque » sénégalais furent conduits à Urfa, « ville des Prophètes et terre d'Adam et Eve », (en turc « Şanlıurfa », qui signifie « Urfa la Glorieuse ») ; à « la grotte du Prophète Job ou Ayoub » ; à Istanbul, « siège des reliques du Prophète Mohamed » ; mais aussi au musée de Topkapi. Ce voyage fut très médiatisé durant le mois de ramadan ; des reportages mettant en avant les « nouveaux amis de la Turquie » étaient diffusés en boucle sur la RTS, la chaîne de télévision étatique. Les organisateurs de l'opération n'ont rien laissé au hasard, mettant à profit la récente indignation, principalement parmi les musulmans sénégalais, suscitée par la destruction des mausolées de Tombouctou – attribuée aux wahhabites influencés par l'Arabie saoudite –, pour présenter la Turquie comme la « gardienne du patrimoine islamique et des lieux de sainteté ».

Mais l'originalité de la démarche turque a consisté à approcher *toutes* les composantes de la communauté musulmane sénégalaise, contrairement au Maroc, qui se focalise très souvent sur les seules communautés tidjanas. Des voyages continuent d'être organisés par ATSA, en coopération avec Gülen, à l'intention spécifique des grands guides confrériques ou des porte-parole des khalifes, afin de mieux se faire connaître au sein de ces lieux d'influence que sont les Tariqas. Le rituel est désormais établi : les cérémonies de rupture du jeûne organisées par l'ambassade de Turquie à Dakar accueillent de nombreuses personnalités religieuses et politiques de premier plan.



Ces initiatives turques viennent soutenir une politique étrangère qui prend ses marques et fait même concurrence à celle des « grandes puissances ». À l'instar du Maroc, qui s'appuie sur l'AMCI, la Turquie s'est elle aussi dotée d'un outil d'échanges performant, qui dispose en outre de plus gros moyens. Un Bureau régional de l'Agence de coopération et de développement de Turquie (TIKA) a été ouvert à Dakar en 2007. TIKA a déjà « appuyé divers projets totalisant environ 5 millions de dollars au Sénégal », déclare Hatice Ashgül Ügdül, l'ambassadrice de Turquie à Dakar. Celle-ci rappelle en outre que « la politique étrangère turque vers l'Afrique n'est pas seulement basée sur des objectifs économiques et commerciaux, mais intègre également une approche globale qui inclut le développement de l'Afrique par une assistance technique et des projets dans les domaines tels que la lutte contre les maladies, le développement agricole, l'irrigation, l'énergie et l'éducation, et un flux régulier d'aide humanitaire. [En 2011] elle a accru son assistance technique au développement de plus d'un milliard de dollars<sup>13</sup> ».

Fort jusqu'ici d'une diplomatie s'appuyant habituellement sur des ressources symboliques et religieuses qui faisaient son prestige en Afrique subsaharienne, et dont se servaient ses entreprises exportatrices et ses investisseurs, le Maroc fait désormais face à un rude concurrent, une « puissance musulmane » ne manquant ni d'arguments religieux, ni de moyens financiers pour s'imposer et s'illustrer dans l'aide au développement. Un changement qui va certainement inaugurer une nouvelle ère de la politique africaine du Maroc.



L'interpénétration poussée des faits politiques, religieux, économiques et culturels a véritablement rendu obsolètes nombre de paradigmes de l'approche classique des relations internationales. On ne peut plus négliger les facteurs existentiels liés au religieux, pas plus que les sentiments et imaginaires qui en découlent. Du fait de l'irruption inattendue des individus, de la société civile et des acteurs non institutionnels sur la scène mondiale, les relations internationales ont cessé d'être le domaine réservé des États-nations. Toutefois, pendant longtemps, l'africanité assumée du Maroc ainsi que ses nombreuses initiatives en direction de l'Afrique subsaharienne ont prédisposé Rabat à jouer un rôle prépondérant sur le conti-

---

13. Cf. l'interview de l'ambassadrice parue dans le journal *Le Quotidien* du 15 février 2012.

ment, malgré les difficultés croissantes engendrées par la question du Sahara. Le Maroc a toujours mené une offensive diplomatique au sud du Sahara, portée non seulement par ses diplomates, mais aussi par des chercheurs et des personnalités de la société civile désireux de sensibiliser les pays partenaires aux derniers développements du conflit saharien, notamment au projet d'autonomie. Récemment, ce sont les associations de résidents marocains soutenus par des réseaux tidjanes qui se sont mobilisées pour raviver les relations sénégal-marocaines (jumelage entre Fès et Saint-Louis). Néanmoins, la spécificité du Maroc, au sein de l'ensemble maghrébin, tient à cette implication de longue date en Afrique noire, synonyme de profits diplomatiques, certes, mais aussi de coûts politiques et économiques.

L'efficacité des symboles religieux est une réalité que les acteurs politiques semblent avoir saisie. Ils en feront certainement usage tant qu'ils jugeront ces derniers à même de soutenir leurs stratégies et leurs objectifs diplomatiques. Nous avons tenté de montrer qu'au-delà des enjeux politiques classiques, des institutions et des procédés dits rationnels, il existe des constructions imaginaires, des idéaux et des ressources symboliques, susceptibles en permanence d'être mobilisées par les acteurs politiques. En tout état de cause, le Maroc, « carrefour de l'arabité, de la berbérété et de l'africanité », conserve cette capacité particulière de pouvoir, tel un arbre, tendre ses branches vers la Méditerranée tout en œuvrant à la préservation de ses racines africaines. Mais les récentes mutations géopolitiques et l'arrivée de nouveaux acteurs pouvant rivaliser avec Rabat sur le plan des ressources symboliques et religieuses inaugurent une nouvelle réalité avec laquelle le Maroc devra composer. Les acquis ne sont plus aussi durables qu'auparavant ; la rivalité avec certains pays comme la Turquie s'invite aussi sur le terrain économique tandis que les ressources symboliques, elles, sont désormais en partage. Le rival algérien n'est plus le seul à contester l'exclusivisme marocain dans le domaine de l'influence religieuse. Les évolutions, les confrontations et la concurrence actuelle entre les modèles islamiques en Afrique subsaharienne diversifient l'offre, rendant ainsi plus complexes les constructions imaginaires ainsi que la manipulation des symboles religieux dont Rabat n'a plus le monopole.

## Bibliographie

- BARRE, A., *Les relations maroco-africaines – 1972-1987 : enjeux politiques et coopération*, mémoire de DES, Rabat, université Mohammed V, 1989.
- SAAF, A. (dir.), *Le Maroc et l’Afrique après l’indépendance : actes de la journée d’étude organisée par l’Institut des études africaines et le Département de droit public de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de l’Université Mohammed V, Agdal, Rabat, le 26 novembre 1994*, Rabat, IEA, série « Colloques et Séminaires », 1996.
- SAMBE, B., *L’islam dans les relations arabo-africaines*, thèse de doctorat en Science politique, IEP de Lyon, 2003.
- SAMBE, B., *Islam et diplomatie : la politique africaine du Maroc*, Washington, Phoenix Press International, 2011.
- SAMBE, B., « Tidjaniya : usages diplomatiques d’une confrérie soufie », *Politique étrangère*, vol. 75, n° 4, 2010, p. 843-854.
- TRIAUD, J.-L., « La Tidjaniya, une confrérie musulmane traditionnelle », *Politique étrangère*, n° 4, 2010, p. 831-842.